



TROPHEE CD64 U13 des Pyrénées Atlantiques 2^{ème} Edition SAISON 2023/2024

V3 Règlement au 16 Octobre 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2023 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

PRESENTATION

Ce « TROPHEE CD64 U13 » se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants de cette zone.

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle, Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Souraïde.

Ces rencontres sont ponctuées par une finale (au 3° Tour) (voir forme de jeu). Le calendrier des rencontres est à consulter, sur le site du Comité.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1 Les joueurs (garçons et filles) doivent

- Être nés(es)de 2011 à 2014
- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf

1-2) Catégories et critères

<u>-Enfants classés</u>, titulaires (inscription effective sur EXTRANET à la date de l'inscription) de l'un des drapeaux de couleur suivant : <u>blanc</u>, <u>jaune</u>, <u>bleu</u>

Classés avec un index compris entre 19 et 34.9 pour les garçons et >19 à 38 pour les filles.

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.

II - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont de 20 euros par enfant pour les 3 tours (payables à l'inscription par virement au CD 64 et non remboursables)

Elles se font par <u>l'intermédiaire des clubs</u> qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par <u>courriel (ffg64jeunesf@gmail.com)</u>, avec les **noms**, **prénoms**, **dates de naissance**, **N° de licence et index des joueurs**, **15 jours avant la 1ere épreuve**

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu

Ces distances <u>seront celles préconisées</u> par le paragraphe 3-6-4 page 252 du Vadémécum. Elles ne sont pas impératives, mais on doit essayer de <u>s'en approcher</u> le plus possible. <u>Elles pourront être adaptées en fonction</u> des conditions météorologiques, <u>en particulier</u> des conditions de « roule ». <u>Mais dans tous</u> les cas, <u>elles correspondront</u> aux <u>repères étalonnés</u> pour la gestion des index.

-Marques de départ :

	Filles	Garçons
U10	Violets avancés	Rouges
U12	Violets	Bleues
Benjamins	Rouge	Jaunes

3-2) Forme de jeu

- 3 tours sur 18 trous pour tous.
- Score Maximum, 10 par trou, Score Brut.

Classement par points par sexes et catégories d'âges séparés

3-3) Classement

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous. Si des joueurs sont ex aequo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs. Exemple : 3 joueurs sont $3^{\text{ème}}$ ex aequo : $3^{\text{ème}}$ 60 points ; $4^{\text{ème}}$ 50 points ; $5^{\text{ème}}$ 40 points = (60+50+40) / 3=50 points. Les joueurs ex aequo auront donc chacun 50 points.

Place	Points	
	Garçons	Filles
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	80	80
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	50	50
5 ^{ème}	40	40
6 ^{ème}	30	30
7 ème	20	20
8-10 ^{ème}	10	10
11-15 ^{ème}	5	0

Le classement final prendra en compte le total des points obtenus sur les 2 meilleures cartes. Les joueurs n'ayant participé qu'à une épreuve seront classés avec les seuls points obtenus.

Pour la 1ere place, si après le classement en point l'égalité persistait, les joueurs seront départagés en comparant la carte non prise en compte, puis la meilleure carte des 3 tours, puis la 2eme meilleure carte des 3 tours etc

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf.Règlement Général sur le Vade-mecum 2023).
- Les cadets, les chariots électriques et les appareils de mesure ne sont pas autorisés.
- Pendant le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs qu'ils soient (parents, Grands-Parents ou amis ne sont pas admis sur le terrain.
- Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, sont admis.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte, à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe, et sera désigné par le Comité).

4-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue de chacune des épreuves, les trois premiers de chaque catégories d'âges seront récompensés (filles et garçons) avec en plus, 1 remise des prix lors de la finale (3e tour) Pour les trois premiers de chaque catégories d'âges (filles et garçons)

.Un tirage au sort et un goûter complèteront chaque journée.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,
- voire du Conseiller Sportif Départemental.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$